Acte déposé à la Préfecture du Cher, le

1 7 AVR. 2015



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 avril 2015

Le seize avril deux mille quinze, à 14h45, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Mairie de Bourges, sur convocation de M. le Président.

Sous la présidence de :

- M. Georges Buisson, personnalité qualifiée, Président
- M. Jean-Pierre Mercier, personnalité qualifiée, Vice-président

Représentants de l'Etat

- Mme Annabel Poincheval, Conseillère théâtre Drac Centre représentant Mme Sylvie Le Clech, Directrice de la DRAC
- Mme Marie-Christine Nicolich, Directrice des Collectivités représentant Mme Marie-Christine Dokhelar. Préfète du Cher

Représentants de la Ville

- M. Frédéric Charpagne, Maire-Adjoint chargé de la Culture, représentant M. Pascal Blanc, Maire de Bourges
- M. Pierre-Antoine Guinot, Maire-Adjoint chargé du Tourisme et du Patrimoine
- M. Franck Ciup, Conseiller Municipal

Représentant de la Région

Représentant du Département

Personnalités qualifiées

- M. Paul Fournier
- M. Charles Parnet

Représentants du Personnel

- Mme Sylvie Truelle
- M. Nicolas Bénard

Personnalités invitées :

M. Olivier Atlan, Directeur, Mme Anne-Sophie Montagné, Administratrice, Mme Audrey Matel, Directrice de la communication des relations publiques et de l'accueil, Mme Camille d'Angelo, Chargée de mission théâtre danse au Conseil Régional Centre Val de Loire, Mme Aude Buffier, Directrice adjointe Culture Ville de Bourges, Mme Corinne Bouzillé, Directrice Générale adjointe Ville de Bourges, M. Philippe Daudenthum-Aupart, Agent comptable de l'EPCC, Mme Roselyne Daubies, secrétaire de séance, Mme Gaëlle Poncet, secrétaire de séance.

Excusés:

- M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire (pouvoir M. Paul Fournier)
- Mme Christine Dokhelar, Préfète du Cher (pouvoir Mme Marie-Christine Nicolich)
- M. Pascal Blanc, Maire de Bourges (pouvoir M. Frédéric Charpagne)
- Mme Irène Ajer, Personnalité qualifiée (pouvoir M. Georges Buisson)
- Mme Martine Sachet, Personnalité qualifiée
- M. Philippe Salvetti, Personnalité qualifiée

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015

Délibération n°3/2015

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

La présente délibération est proposée au Conseil d'administration sous réserve du vote de la délibération n°2/2015 - Compte administratif 2014 et Affectation du résultat.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Budget supplémentaire 2015

Le 18 décembre 2014, le conseil d'administration a procédé au vote du budget primitif de la Maison de la Culture pour l'année 2015, le total des dépenses et recettes s'élevant à 3 598 966.00 € HT.

Un budget supplémentaire est soumis au conseil d'administration afin d'intégrer les résultats de fonctionnement et d'investissement inscrits au compte administratif 2014 de la MCB.

Le résultat d'exploitation cumulé s'élève à 11 900.77 € et se décompose comme suit :

R 002 - Résultat d'exploitation cumulé 2014	11 900.77 €
Résultat d'exploitation 2014	5 984.46 €
Résultat d'exploitation cumulé 2013	5 916.31 €

Le résultat d'investissement cumulé s'élève à 159 712.34 € et se décompose comme suit :

Résultat d'investissement cumulé 2013	117 708.60 €
Résultat d'investissement 2014	42 003.74 €
R 001 - Résultat d'investissement cumulé 2014	159 712.34 €

Il est proposé:

EN SECTION D'EXPLOITATION:

• D'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 11 900.77 € aux achats de spectacles et aux apports en coproduction (compte 604 du chapitre 011) ;

EN SECTION D'INVESTISSEMENT:

- D'affecter le résultat d'investissement d'un montant de 159 712.34 €:
 - o A hauteur de 20 000 € au chapitre 20 Immobilisations incorporelles (licences) ;
 - A hauteur de 139 712.34 € au chapitre 21 Immobilisations corporelles englobant l'acquisition de matériel technique, informatique et l'aménagement d'installations.;

L'ensemble des propositions nouvelles est présenté dans le tableau ci-après

	BP 2015	Propositions nouvelles	Total BS 2015
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	1 752 493,00 €	11 900,77 €	1 764 393,77 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 742 153,00 €		1 742 153,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	2 000,00 €		2 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 160,00 €		50 160,00 €
RECETTES			
Chapitre 013 – Atténuation de charges			0,00 €
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations	758 584,00 €		758 584,00 €
Chapitre 74 – Subventions	2 779 062,00 €		2 779 062,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	5 000,00 €		5 000,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels			0,00 €
Chapitre 79 – Transfert de charges			0,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 160,00 €		6 160,00 €
R002 RESULTAT REPORTE		11 900,77 €	11 900,77 €
Total des dépenses	3 548 806,00 €	11 900,77 €	3 560 706,77 €
Total des recettes	3 548 806,00 €	11 900,77 €	3 560 706,77 €
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles		20 000,00 €	20 000,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	40 000,00 €	139 712,34 €	179 712,34 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés	4 000,00 €		4 000,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 160,00 €		6 160,00 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement			0,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 160,00 €		50 160,00 €
R001 RESULTAT REPORTE		159 712,34 €	159 712,34 €
Total des dépenses	50 160,00 €	159 712,34 €	209 872,34 €
Total des recettes	50 160,00 €	159 712,34 €	209 872,34 €
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	3 598 966,00 €	171 613,11 €	3 770 579,11 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	3 598 966,00 €	171 613,11 €	3 770 579,11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

d'adopter le budget supplémentaire 2015 de la Maison de la Culture de Bourges.

Votants: 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme, Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges »

lin

REPUBLIQUE FRANCAISE

	COLLECTIVITE DE RA	TTACHEMENT
POSTE COMPTABLE	DE:	
	ERVICE PUBLIC LOCAL C Maison de la culture de Bourges	
	M4 (1)	
a	æ:	•
Budget su CA du 16 a	pplémentaire 2015 avril 2015	(2)

ANNEE

2015

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
l			
	Il Présentation générale du budget		
1	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
1	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
1	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	- The state of the		
H	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
l l	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
1	The same governor to surger records		
1	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
Į.	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
1	The second experiences are second of the second experiences.		
1	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
1	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
1	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	The state of the s		
-	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par préteur	NAME OF TAXABLE PARTY.	10.00
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
1	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
1	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
l	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciatons		£
	A3.2 - Etalement des provisions		
H	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
H	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		
l	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan	CONTRACTOR OF	
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)	THE PARTY	
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents C - Autres éléments d'informations	SHU CHICAR	
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	1000000	
	C1.2 - Etat du personnel au 1/1/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		
_	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe D Arrêté et signatures	CONTROL OF THE	September 1
	D - Arrêté et signatures		
	e i more or organismos		

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.
Ils n'existent qu'en M49.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

 I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget : - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1), - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1). - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
III - Les provisions sont : (2) °- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section ° d'investissement)budgétaires (délibération n°du).
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget — primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2). Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
V - Le présent budget a été voté (2) : - sans reprise des résultats de l'exercice N-1; - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1; - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article". (2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 560 706,77	3 548 806,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T s	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	19	11 900,77
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 560 706,77	3 560 706,77
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	209 872,34	50 160,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	in in	á
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		159 712,34

TOTAL DE LA SECTION	209 872.34	209 872.34
D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 770 579,11	3 770 579,11
---------------------	--------------	--------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Т

REPORTE (2)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitaiton = RAR + résultat reporté + crédits dexploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'éxécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 752 493,00	11 900,77	11 900,77	1 764 393,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 742 153,00		16	1 7 42 153,00
014	Atténuations de produits	(1	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			1 000,00
Total	des dépenses de gestion courante	3 495 646,00	11 900,77	11 900,77	3 507 546,77
66	Charges financières	2 000,00			2 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	3 498 646,00	11 900,77	11 900,77	3 510 546,77
023	Virement à la section d'investissement (6)				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	50 160,00			50 160,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)				
Total	des dépenses d'ordre d'exploitation	50 160,00			50 160,00
	TOTAL	3 548 806,00	11 900,77	11 900,77	3 560 706,77

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=2
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMUL FEES	3 560 706 77

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuation de charges				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	758 584,00			758 584,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)				
74	Subventions d'exploitation	2 779 062,00			2 779 062,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00			5 000,00
Total	des recettes de gestion courante	3 542 646,00			3 542 646,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionflels	,			a
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)				
79	Transfert de charges				
Tota	l des recettes réelles d'exploitation	3 542 646,00			3 542 646,00
1 1	Opé, d'ordre de transferts entre sections (6) Opé, d'ordre à l'intérieur de la sect, fonct, (6)	6 160,00		×	6 160,00
	des recettes d'ordre d'exploitation	6 160,00			6 160,00
	TOTAL	3 548 806,00			3 548 806,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 900,77
	===
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	3 560 706,77

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les
D'INVESTISSEMENT (11)	dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement
	du capital de la dette et les pouveaux investissements de la régie

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée edt, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Immobilisations corporelles	40 000,00	139 712,34	139 712,34	179 712,34
	Immobilisations reçues en affectation	1		- 1	
	Immobilisations en cours				
Total	des dépenses d'équipement	40 000,00	159 712,34	159 712,34	199 712,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00			4 000,00
13	Subventions d'investissement				1
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total	des dépenses financières	4 000,00			4 000,00
	Total des opé. Pour compte de tiers (9)				
Total	des dépenses réelles d'investissement	44 000,00	159 712,34	159 712,34	203 712,34
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	6 160.00			6 160,00
100 1000	Opérations patrimoniales (6)				
	des dépenses d'ordre d'investissement	6 160,00			6 160,00
	TOTAL	50 160,00	159 712,34	159 712,34	209 872,34

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES 209 872,34

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts avant DM(1)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations reçues en affectation				
23 ²	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot.,fonds divers et réserves				
106	Réserves (10)				
18	Compte de liaison : affectation à(8)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
_	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
	Total des recettes financières				
	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
Tota	l des recettes réelles d'investissement				
021	Virement de la section de fonctionnement (6)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	50 160,00			50 160,00
041	Opérations patrimoniales (6)				
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	50 160,00			50 160,00
	TOTAL	50 160,00			50 160,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 159 712,34

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES 209 872,34

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

11	1	
l l		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 764 393,77		1 764 393,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 742 153,00		1 742 153,00
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	2 000,00		2 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)		集局 扩张 温度	
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses d'exploitation - Total	3 510 546,77		3 510 546,77

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 510 546,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	∞ TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000,00		4 000,00
13	Subventions d'investissement		6 160,00	6 160,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)	THE PERSON NAMED IN		
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	179 712,34		179 712,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations *		9	
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			1
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	203 712,34	6 160,00	209 872,3

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	0=0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	209 872,34

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(4) Che chapitre n'existe pas en M49.

qu'elle ou qu'il crée.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7). (8)Ce chapitre existe unquement en M41, M43 et en M44.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			#
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	758 584,00	Land of the Arek	758 584, 0 0
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée	A STATE SOUTH		
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	2 779 062,00	到他们的人	2 779 062,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00		5 000,00
76	Produits financiers			,
77	Produits exceptionnels	1 1	6 160,00	6 160,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	3 542 646,00	6 160,00	3 548 806,00

R 002 RESULTAT REPORTE 0U ANTICIPE	11 900,77
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 560 706,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			2
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		50 160,00	50 160 ,0 0
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total		50 160,00	50 160,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 159 712,34

AFFECTATION AU COMPTE 106 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 209 872,34

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap!	Libellé (1)	Grédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
011	DEPENSES A CARACTERE GENERAL	1 752 493,00	11 900,77	11 900,77	1 764 383,77
604	ACHATS DETUDES ET PREST SERVICES	822 255,00	11 900,77	11 900,77	834 155,77
9061	FLUIDES	20 500,00			26 500,00
6063	FOURNITURES ENTRE & PET EQP	15 700,00			15 700,00
5084	FOURNITURES ADM	5 000,00			5 000,00
6066	CARBURANTS	5 700,00			5 700,00
6068	AUTRES FOURNITURES	68 300,00			68 300,00
811	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	000,000			0,000 0
512	REDEVANCES DE CREDIT BAIL	31 300,00			31 300,00
6132 6135	LOCATIONS IMMOBILIERES	58 300,00			58 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	78 000,00			78 000,0
8152	TRAV ENTRET. AUTRES BIENS MOBILIERS	16 000,00			18 000,0
5155	TRAV ENTRET, MOBILIER				
6158	MAINTENANCE	37 550,00			37 550,0
8161	PRIMES ASSURANCE MULTIRIQUES	11 505,00			11 505,00
8168	PRIMES ASSURANCE AUTRES	6 800,00			6 900,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0 000,00			
518	DIVERS	3 200,00			3 200,00
5225	INDEMNITES AU COMPTABLE & AUX REGISSEUR	8 436,00			8 436,00
6226	HONORAIRES	24 200,00			24 200,00
8228	DIVERS FRAIS ANNEXES, COURSIERS				
6231	ANNONCES & INSERTIONS	16 000,00			16 000,0
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	49 655,00			49 655,00
8238	DIVERS	1 000,00			1 000,00
824	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	87 446,00	1		87 446,0
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	139 584,00			139 584,0
8255	FRAIS DE DEMENAG	1 500,00	1		1 500,0
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	35 500,06			35 500,0
8257	RECEPTIONS	13 750,00			13 750,0
6261	AFFRANCH, ET ROUTAGE	13 600,00			13 600,00
6262	TELEPHONE ET TELEX	26 600,00			26 890,00
827	SERVICES BANCAIRES	2 500,00			2 500,00
6281	CONCOURS DIVERS	11 300,00			11 300,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE				
92B3	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX				
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	50,000,00			56 000,00
63511	TAXE PROFESSIONNELLE				•
63512	AUTRES TAXES				
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 400,00			2 400,0
8358	AUTRES DROITS	2 010,00			2 010,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERS AS	68 902,00			68 902,0
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 742 153,00			1 742 153,00
621	PERSONNEL INTERIMAIRE				
8311	TAXES SUR SALAIRES	00,000			90,000,00
5312	TAXES D'APPRENTISSAGE				
5331	VERSEMENT DE TRANSPORT PART FORMATION CONTINUE				
\$333 \$334	PART EFFORT DE CONSTRUCTION				
1334 1411	TRAITEMENT PRINCIPAL	4 850 400 00			1 850 100 0
3412	CONGES PAYES	1 858 103,00			1 658 103,0
1413	PRIMES ET GRATIFICATIONS				
1414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS				
545	URSSAF				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	4 050,00			4 050,0
148	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 030,00			4030,0
740	MATRICE STREET, CONTROL OF THE CONTR				
014 (7)	Atténuation de produits				
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
					0:
15	Autres charges de gestion courants	1 090,80			1 000,0
51	REDEVANCES POUR BREVET				
158	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	1 000,000			1 000 0
TOTAL :	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (01	1+012+014+65)	2 495 646,00	11 900,77	11 900,77	3 507 546,7
	Charges financières (b)	2 000,00			2 000,00
181	INTERETS MORATOIRES	2 000,00			2 000,0
57	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00			1 000,0
971	CHARGES EXCEP SUR OPER DE L'EXERCICE				
373	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANT.)				
78	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00			1 000,00
BB	Detations aux provisions (d) (9)				
887	Dotations aux provisions				
9	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)				
95	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
97	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE				
-					
	- Report College Colle				
022	Dépenses imprévues (f)				
022	Depenses Imprévues (f) DEPENSES IMPREVUES			***************************************	
22		3 498 646,00	11 500,77	11 900,77	3 510 546,7

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaines just arficle surfluttément au plan de comples utilisé par la régie

⁽²⁾ cf. 1 - Modelités de vote (3) Hors restes à résilent

⁽³⁾ Hore restes à réeleur

(4) Le vale de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽i) (34 - ca compte est subspanned obsert un MA1.

⁽⁷⁾ Le comple 730 est uniquement invent un M42 et en M44. (6) Si le montest des K745, de l'esercice est littérieur au montent de l'exercice 14-1, le monverts de l'article 60112 sers négat

⁽ii) fil la règio applique le règime des produices semi-budyètaires, aires que pour la dotation sus dépréciations des societs de lourstress et de marchandres

⁽¹⁰⁾ Ce chapitre n'existe pas en Mili

III - VOTE DU BUDGET	HI
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
023	Virement à la section d'investissement				
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	50 160,00			50 160,00
675	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681	operations d'ordre fonct. dépenses	50 160,00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT				
	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50 160,00			50 160,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	50 160,00			50 160,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
DE	L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	3 548 806,00	11 900,77	11 900,77	3 560 706,77
					+
		RESTES A	REALISER N-1 (7)		
					+
	D 002	RESULTAT REPORT	È OU ANTICIPE (7)		
	11				-
	TOTAL DES DEPENS	ES DE FONCTIONNE	MENT CUMULEES		3 560 706,77

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.i - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
013	Atténuation des charges (5)	+			
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS				
6459	REMBOURSEMENTS SUR CS				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	758 584,00			758 584,0
7061	PRESTATIONS DE SERVICES- BILLETTERIE	367 250,00			367 250,0
7062	PRESTATIONS DE SERVICES- CARTES D'ADHERE	63 900,00			63 900,0
7063	RECETTES DES ATELIERS	120 000,00			120 000,0
7064	PRESTATIONS DE SERVICES-RECETTES DE COPR	65 000,00			65 000,0
7065	PRESTATIONS DE SERVICES-RECETTES DE TOUR	129 469,00			129 469,0
707	VENTE DE MARCHANDISES		i i		ľ
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	12 965,00			12 965,0
74	Subventions d'exploitation	2 779 062,00			2 779 062,0
741	SUBVENTIONS -VILLE	1 002 190,00			1 002 190,0
742	SUBVENTION DEPARTEMENT	163 200,00			163 200,0
743	SUBVENTION REGION	217 370,00			217 370,0
744	SUBVENTION ETAT	1 123 826,00			1 123 826,0
745	SUBVENTIONS AUTRES	24 500,00			24 500,0
746	MECENAT		l l		1
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE	15 000,00			15 000,0
7482	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE	42 600,00	1		42 600,0
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CG .	55 000,00	r I		⊌ 55 000,0
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG	65 000,00			65 000,0
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT	40 376,00	,		40 376,0
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00			30,000,0
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00			5 000,0
757	PARTENARIAT	5 000,00			5 000,0
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 01:	3+70+73+74+75	3 542 646,00			3 542 646,0
76	Produits financiers (b)				
	n ts	•		*	III
77	Produits exceptionnels (c)				
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SU				1
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERAT				
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.				
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		-		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)				
781	REPRISE SUR PROVISIONS				
79	TRANSFERT DE CHARGES				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL	RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 542 646,00			3 542 646,0

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modallités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	6 160,00			6 160,00
777	OPERATION D'ORDRE CPT 777	6 160,00			6 160,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)				
TOTAL	DES RECETTES D'ORDRE	6 160,00			6 160,00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
DE L'E	EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 548 806,00			3 548 806,00
9					+
		RESTES A	REALISER N-1 (7)		
9					+
	R002	RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE (7)	11900,77	11 900,77

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 560 706,77

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

⁽²⁾ cf.I - Modalités de vote.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽³⁾ Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = Dl 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

205 C 21 II 2135 II 2145 C 2153 II 2154 N 21735 II 2181 II	mmobilisations incorporelles (hors opérations) CONCESSION DROITS SIMILAIRES mmobilisations corporelles (hors opérations) NST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR. CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI IGAA NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL NSTALLATIONS GENERALES LOCAUX MAD	40 000,00	20 000,00 20 000,00 139 712,34	20 000,00 20 000,00 139 712,34	20 000,00
205 C 21 II 2135 II 2145 C 2153 II 2154 N 21735 II 2181 II	CONCESSION DROITS SIMILAIRES mmobilisations corporelles (hors opérations) NST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR. CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI IGAA NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL	40 000,00			
2135 2145 2153 2154 21735 2181	NST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR. CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI IGAA NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL	40 000,00	139 712,34	139 712,34	
2145 C 2153 II 2154 N 21735 III 2181 III	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI IGAA NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL				179 712,34
2153 2154 21735 2181	NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL			1	
2153 2154 21735 2181	NSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES WATERIEL INDUSTRIEL			1	
21735 II 2181 II	- I			J	
21735 II 2181 II	- I			- 1	
			139 712,34	139 712,34	139 712,3
	NST.GENER AGENC.AMENAG.DIV.			1	
	WATERIEL DE TRANSPORT				
183 N	WATERIEL DE BUREAU INFORMA.	40 000,00			40 000,0
1	MOBILIER				
1	AUTRES				
22 1	mmobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23 [1	mmobilisations en cours (hors opération)				
т	Fotal des opérations (5)	e.			6
T	Total des dépenses d'équipement	40 000,00	159 712,34	159 712,34	199 712,34
0	Potations, fonds divers et réserves	4 000,00			4 000,00
068 F	RESERVES FACULTATIVES	4 000,00			4 000,0
	Subventions d'investissement				
6 E	Emprunts et dettes assimilées				
407.5	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC				
	Compte de liaison : affectation à				
8 C	compte de ilaison : affectation a				
6 P	Participations et créances rattachées à des particip.			3	
7 A	Autres immobilisations financières				
	Autro minopino di materioro				
20 D	Dépenses imprévues				
	otal des dépenses financières	4 000,00			4 000,0
151 C	Opé, pour compte de tiers n°(1 ligne par opé.) (6)				
otal des d	lépenses d'opérations pour compte de tiers				
	ES DEPENSES REELLES	44 000.00	159 712,34	159 712,34	203 712,3

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.l - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	6 160,00			6 160,00
13914	OPERATIONS D'ORDRE Amortissement Sub Inv	6 160,00			6 160,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	6 160,00			6 160,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Ī		1	
DE L'E	EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	50 160,00	159 712,34	159 712,34	209 872,34
					+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)		

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8) TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

209 872,34

+

=

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.l - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁶⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8 Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/	T	Crédits ouverts	Propositions	T	Crédits ouverts
art (1)	Libellé (1)	avant DM	nouvelles	Vote	après DM
13	Subventions d'investissement				
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
ā	E .				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	· ·		6	
10	Dotations, fonds divers et réserves				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				3
	Autres miniophisations manderes				
28	Amortissements des immobilisations				
			4.		
Total des	s recettes financières				
452	Opé. pour compte de tiers n°(1 ligne par opé.) (5)				
Total des	s recettes d'opérations pour compte de tiers				
ΤΟΤΔΙ	DES RECETTES REELLES	7		T	
·	MAX DAY THE DESIGNATION OF THE PROPERTY OF THE				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts avant DM	Propositions nouvelles	Vote	Crédits ouverts après DM	
021	Virement de la section d'exploitation					
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)	50 160,00			50 160,00	
28	AMORTISSEMENTS DES IMMO	50 160,00			50 160,00	
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION	50 160,00			50 160,00	
041	Opérations patrimoniales (7)					
	33					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	50 160,00			50 160,00	
	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE ERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	50 160,00			50 160,00	
		DESTES A F	REALISER N-1 (8)		+	
		KESIES A F	CALIBER N-1 (0)		+	
	R001 SOLDE D'EXECUTION	POSITIF REPORTE	OU ANTICIPE (8)	159 712,34	159 712,34	
					=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie. (2) cf.I - Modalités de vote.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

 ⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

⁽⁶⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: (1) LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

POLIR INFORMATION (2)

	Réalisations	Restes à réaliser	Propositions	Vote (5)	Montant (6)
	cumulées au				
Libellé (3)	1/1/N	(1)(1)	` '		
		a		b	b
DEPENSES					
Immobilisations incorporelles					
lama a hiii a ati a ma a a a ma a a li a	ļ				
immobilisations corporelles				- A 11 11	
Immobilisations reçues en affect.					
G		6		t	
Immobilisations en cours					
			ı į		
	Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affect.	Libellé (3) DEPENSES Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affect.	Libellé (3) Cumulées au 1/1/N DEPENSES Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affect.	Libellé (3) Cumulées au 1/1/N N-1 (4) (5) (6) nouvelles (5) DEPENSES Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affect.	Libellé (3) Libellé (3) N-1 (4) (5) (6) nouvelles (5) DEPENSES Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affect.

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	(Foot monitoring	С	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	-	
	Autres		
		· ×	*

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(2) Rayer la mention inutile.

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

⁽⁴⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à payer	Doi	nt
KEI AKTION I AKTIKETEOK	l'origine	au 1/1/N	au cours de	Intérêts (2)	Capital
	Torigine	de l'exercice	l'exercice		
TOTAL		de l'exercice	Texerolog		
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local		ĺ			
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance (3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dette provenant d'émissions		AS .			
obligataires (ex : émissions publiques					
ou privées) (3)					

⁽¹⁾ Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,), seules les opérations complabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL	meterne destruction				72 and 5 com		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)			•				
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL	TOWNSHIP IN						
Emprunts avec options (4)							
TOTAL	September 188				Zanisa Caronia (1)		
TOTAL GENERAL							

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Il s'agit des inférêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

⁽³⁾ A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

⁽¹⁾ regarill les emparies section le type de latte du north part operations de coulembre de la la communité de la contrait de la communité de la contrait de la communité de la contrait de la

⁽⁴⁾ Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement)

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

⁽⁶⁾ il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	
	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	≥
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	0
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.

	Annee de						Périodicité				Taux à la d	Taux à la date du vote du	no sappul r		
	mobilisation et	Objet de	Organisme		Capital		des	_	Taux Initial		pnq	budget (6)	devises	Annuité de	
Mature de la dette	profil d'amortis.	l'emprunt	prèteur ou	Montant	restant dû	Durée	rembour-						pouvant	l'exercice	B ICNE de
<u>" </u>	de l'emprunt (1)	on de la	chef de file	initial	an 01/1/N	résiduelle	sements				<u> </u>	x Niveau	_		en l'exercice
	Année Profil	dette					(2)	(3)	(4) ac	actuariei	(3)	(4) de taux	x l'emprunt	Intérêts ca	capital
TOTAL GENERAL	NAME OF PERSONS	I STORY WAS	SANTER SANTE			STATE OF THE PERSON	Spiret Bath	College Co.			ST STATE				
163 Emprunts obligataires		1000 M					198-16 Sept.	S RANGES		100 A	現 が の の の の の の の の の の の の の の の の の の	を できる できる できる こうしゅう こう こうしゅう こう こうしゅう こう	ある金融を		
163 Emprunts obligataires (Total)	SECTION DESCRIPTION	A CANADOS SEL				The supplies	THE REAL PROPERTY.					Mary Section			
	SCENE HOLDS	田屋 単大で	理が通貨			THE REAL PROPERTY.	基层	III SUBJECTIVE			型 型		STATE OF THE PARTY		
_									1	1	1	$\frac{1}{2}$			-
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits	AND COLUMN TO SERVICE							39/10							
1641 Emprunts en euros (8)	S/400 G	THE SERVICE	THE SECTION OF THE PERSON OF T				ALLE RESIDE	(A)							
									-	-	-	100000000000000000000000000000000000000	CONTRACTOR SECURIOR S		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)	語が足器が	A 11-10-10	前になった			The state of the s	The same		N SOUTH PARTY	E					-
16441 Opérations affférentes à l'emprunt	BET WENT	CONTRACTOR NO.	EQUAL WANTED		(6)					N CONTRACTOR					\parallel
						ĺ						-			-
165 Dépôts et cautionnements reçus		(Constant)	N. Carlo			^	男 医多数	US SHOW				Section 1			
Total des dépôts et cautionnements reçus															
167 Emprunts et dettes assortis de						は							36		
conditions particulières															
168 Autres emprunts et dettes assimilées	SECOND PROPERTY	National Section 1									を変	200 Marie 1985	がはなりの		
1681 Autres emprunts	のである。	のの間のの				September 1		The same	300				The second second		-
1682 Bons à moyen terme négociables						130		SP-SEE		经		100 mm	金井の田田		
							4000 CO	A COLUMN TO SERVICE SE	W. 20100		STATE OF THE PERSON NAMED IN		COLUMN SERVICE		
1687 Autres dettes		Mark Street	100000			DESCRIPTION OF THE PERSON OF T	STATE OF STA		200000		100	TO THE PERSON			-

(2) Indiquer law flac, point trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer law flac, préfinée ou post-fixé pour les teux variables.

(4) Indiquer la tribus préfinée ou post-fixé pour les teux variables.

(5) Taux annuell, lous finée de montres.

(6) Taux annuell, lous finée sompris.

(7) Taux annuell, lous finée de montres de la tribus préfinée de la tribus de la comprédilisées à l'article 608.

(8) Reprenden des empourits assontis en répartition du type de taux du tableau 41.2 (laux fixe, taux variable, empourits avec pluissurs termourits avec politions).

(9) S'agissant des empourits assontis d'une ligne de trésoraire, il faut faire ressontir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

2		A1.5
IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	Année de				234		Périodicité			Ta	ıx à la date	Taux à la date du vote du	Indices ou			
	mobilisation et		Objet de Organisme		Capital		des	Та	Taux Initial		budget (7)	t (7)	devises	Ann	Annuité de	
Catégories et intitulés d'emprunts	profil d'amont	profil d'amortis. l'emprunt prêteur ou	prêteur ou	Montant	restant dû	Durée	rembour-						pouvant	<u>.</u>	l'exercice	ICNE de
	de l'emprunt (2)	(2)	chef de file	initial	au 01/1/N	au 01/1/N résiduelle	sements	Taux In	dex ² (6) T	Taux Index (6) Taux Taux	хөриј	Niveau	modifier	en(8)	e	l'exercice
	Année Profil	E E					(3)	(4)	(5) actu	actuariel (4)	(2)	de taux	l'emprunt Intérêts capital	Intérêt	s capital	
				Rembo	oursement an	ticipé avec r	Remboursement anticipé avec refinancement de dette	de dette								
Total des dépense au c/ 166 Refinancement de la dette	- 基件 - 基件															
											4					
					,										1	
Total des recettes au c/166 Refinancement de la dette					*)									250.2207		
****									4		-			1		
										-				1	-	
									-							

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un rembourgement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du ci 166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour annotissement annelle. T pour mensuelle.

(3) Indiquer C pour annotissement annelle. T pour mensuelle.

(4) Indiquer Laux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(6) Taux annel, cust fais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des interêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts de l'article 6611 "intérêts de l'échance" (intérêts deventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts du contrat initial et comptabilisés à l'

IV - ANNEXES IV **ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE** CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER A1.6 **CREDITS DE TRESORERIE** A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

	Montant de	Nature du		Data da	Date de fin	Primes	D.i	_	produits
		contrat		Date de	du	payées pour	Primes		s depuis
Emprunt	la dette	de	Organisme	départ de	contrat	l'achat	reçues pour	l'origine d	lu contrat
couvert	couverte	couverture	cocontractant	l'instrument	de	d'option, le	la vente	Charges	Produits
					couverture	cas échéant	d'option	(1)	(2)
		RISQUE	S FINANCIE	RS RELATIF	S AUX TAU	X D'INTERE	TS		
		RIS	QUES FINAN	CIERS RELA	ATIFS AUX	CHANGES			
					k:				

⁽¹⁾ Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des rembourse- ments N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			•).#	3
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

⁽¹⁾ Circulaire n* NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

⁽²⁾ Produits comptablilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

⁽²⁾ Indiquer le nom des organismes prêteurs.
(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV **IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS **A2** A3.1 **ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS** A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERAN	Délibération du	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pa		
linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en	•	Durée (en année)	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Concession, droits similaires	11	
service du bien.	Installations spécifiques techniques, générales,	4	
1	Matériel de transport	5	
	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues en	3	1
	Constructions	10	
	Immobilisations reçues en affectation autres terrains et	20	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1	- ETAT DES PR	OVISIONS ET	DES DEPRECIA	ATIONS		
Nature de la provision ou de	Dotations	Date de	Montant des	Montant	Reprises	
la dépréciation	Inscrites au	constitution	provisions et	total des	inscrites au	
	budget de		dépréciations	provisions et	budget de	SOLDE
	l'exercice (1)		constituées au	dépréciations	l'exercice	
		6	31/12/N	constituées	6	
	PROVISIONS ET	DEPRECIATIO	NS BUDGETAIRE	S		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amotissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévalution				1		
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
//////////////////////////////////////						
Dépréciations (2)		24 000年8世 (4058)				
des immobilisations		9				
- des stocks de matières premières et de						
produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	ROVISIONS ET DI	DOLC CLASSICANIC	CEMI BUILDITETA	pre		
Provisions pour risques et charges (2)	ROVISIONS ET DI	PRECIATIONS	SEMI-BUDGETA	RES		
Provisions pour litiges		从作类的作为开放				
, -						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
D = - = - - - - - - - - -		and State and Par				
Dépréciation (2) des stocks d'autres approvisionnements		Tuta entra estable				
et de marchandises						
des comptes de tiers						
des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
			-		-	
TOTAL GENERAL						
1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision	are all the analysis are the	220 220 27		L	L	

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une depréciation deja constituée.

AS OF STALEMENT DEC DEOVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
1) Il s'agit des provisions pour ri	sques et charges qui p	euvent faire l'objet d'un	etalement. Page	23		

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation,

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

	A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS F	INANCIERES ET DES DEPENSES
Art. (1)	Libellé (1)	
		Dépenses votées (2)
	ISES TOTALES (I) = A+B+C+D	
	CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C	
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts obligataires Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
	S opolo ot oddiomiomomomo regas	
Autres d	lépenses financières (sous-total) (B)	
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées °	6
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	
020	Depended imprevues	2
Transfer	ts entre sections = C+ D	
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
_		
9	Sur provisions pour dépr. d	
	Autor	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	onarges a repartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	(1)	
	Stocks et en-cours (G)	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

Page 24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé (1)	
(1)		Recettes votées (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K	
Ressou	rces propres externes (G)	
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres i	recettes financières (H)	
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transfe	rts entre sections (J)	
021	Virement de la section d'exploitation (k)	ė.

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf I Modalités de vote.
 (3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	
	Réserves réglementées (affectation des plus-values de	
∘R1064	• cessions) •	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières		
(hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	
Recette financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	
Solde des opérations financières	111-(1) (1)	
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	

- (6) Indiquer le signe algébrique.(7) Ces charges peuvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.1
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.2
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractèrere général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et paticipations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	042	Opé, d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement			
	Total des dépenses d'ordre		Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)		R002 (5)	
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

⁽¹⁾ Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.1
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.2
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	

Service......(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)
A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES			RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opération	s d'équipement n°(1 ligne par opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
 10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à		18	Compte de liaison : affectation à	<u> </u>
26	Particip. et créances rattachées à des particp.		26	Particip. et créances rattachées à des particp.	
27	Autres Immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
451	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		452	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section d'exploitation	
	Total des dépenses d'ordre		1021	Total des recettes d'ordre	
	D 001 (4)			R 001 (4)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENS	ES		TOTAL GENERAL DE RECETT	ES

⁽¹⁾ Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédent s (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	K		·				

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1) Date de la délibération :

Intitulé de l	'opération N° :								
		DEPENSE	S 0			F	RECETTES	0	
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N- 1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
						- Financement par le tiers			
					9	- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux realises par le personnel deu mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
			4		041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par operation pour compte de liers.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES	≥
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.2

										T _z	ux à la da	Taux à la date du vote	_		Indices on		
Année de mobilisation et	Désignation	Objet de	Organisme	Montant	Capital	Durée	Périodicité	ř	Taux Initial	Q	budget o	du budget ou taux moyen	_	Nature de	devises	Annuité g	Annuité garantie au
profil d'amortissement de	ą	l'emprunt	prêteur ou	Initial	restant dû	résiduelle	des			્યુ	nstaté su	constaté sur l'année (6)		l'emprunt	pouvant	cours de	cours de l'exercice
l'emprunt (1)	bénéficialre	garanti	chef de file		au 01/01/N		rembourse-	Taux) xepul	(5)Taux	Taux	Index Ni	Niveau	3	modifier	en (8)	en capital
Année Profil							ments (2)	(3)	(4)	actuariel	(3)	(4) de	de taux		l'emprunt	Intérêts	
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics	ntractés par d	es collectivité	s						16								
Totaux pour les emprunts aurtes que ceux contractés par des	irtes que ceux	contractés pa	r des			3											

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour in nine, S pour semestrial, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour timestrielle et M pour mensuelle.
(3) Indiquer toux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex.; EURIBCA 3 mois ...).
(5) Taux anches, tous frais comp: Eux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.
(5) Taux aprèces d'etange eventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (F) avec des tranches (T) ou avec options (O).
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Montant de la subvention	
Montant d	
Nature juridique de l'organisme	Ü
Nom de l'organisme	
Objet (3)	
Article (1) Subventions(2)	
Article (1)	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention. (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention. (3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du blen ayant fait	Montant de	Désignation	Durée		Montant	des redeva	nces resta	nt à courir	
d'origine du contrat	l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	du crédit bailleur	du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier		- 1							
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le	Montant total prévu au titre du contrat de	Montant de la rénumération du	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
			contrat de PPP	PPP	cocontractant		

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annulté versée au cours de l'exercice
8017 Subver	tions à verser en annuités						
8018 Autres	engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL		L	-				

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027 Subver	ntions à recevoir par annuités (a	annuités restant à r	ecevolr)				
DOOR Autre							
	engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entre	eprises	******************************				
	Engagements reçus des entreprises				iii.		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	l N	Iontant des AP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)		
ે હ	9 _	9			

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis. (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis. (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP						
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)			

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP						
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)			
9	9		•			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE	EFFECTIFS	EFFECTIFS	dont : TEMPS
	(2)	BUDGETAIRES	POURVUS	NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	Α			l.
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. (2) Catégories : A, B ou C.

	C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE		C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2015					
		Catégories /		Rémunération brute				
AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Echelon	SECTEUR	annuelle				
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1/1	Administratif	76 092				
Benard Nicolas	Conseiller technique	Groupe 4/7	Technique	37 262				
Bouzitat Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3/7	Administratif	39 175				
Bry Pascal	Machiniste/Constructeur-proj	Groupe 7 /7	Technique	26 417				
Chevereau Geneviève	Habilleuse	Groupe 8 / 7	Technique	14 128				
Daguin Caroline	Chargée relations publiques	Groupe 4 / 1	Administratif	29 175				
Daubies Roselyne	Assistante de direction 6	Groupe 4 / 4	Administratif	38 107				
Delancray Alain	Gardien/standardiste	Groupe 9 / 2	Administratif	24 910				
Deroziere Olivier	Attaché information/graphiste/webmaster	groupe 5 / 3	Administratif	26 800				
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 7 / 1	Administratif	2 518				
Dufourd Florence	Ouvreuse	Groupe 8 / 2	Administratif	2 544				
Estrade Pascal	Régisseur de scène	Groupe 6 / 5	Technique	25 736				
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 4	Administratif	34 479				
Gheziel Zinedine	Régisseur Lumiere	Groupe 6 / 5	Technique	26 615				
Joly Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 4	Administratif	12 357				
Khima Rabbah	Directeur technique	Groupe 3 / 3	Technique	49 356				
Lespagnol Sabine	Caissière hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 2	Administratif	21 337				
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 9 / 6	Administratif	25 604				
Loeuillet Joël	Régisseur de scène	Groupe 6 / 1	Technique	23 634				
Matel Audrey	Directrice de la communication, des RP et de l'accueil	Groupe 3 / 1	Administratif	• 34 479				
Montagné Anne-Sophie	Administratrice	Groupe 2 / 1	Administratif	42 016				
Moussel Odette	Employée de nettoyage	Groupe 9/3	Technique	22 387				
MunierVincent	Régisseur général	Groupe 4 / 5	Technique	35 806				
Nectoux Olivier	Conseiller technique	Groupe 3 / 5	Technique	40 913				
Piederriere Benoit	Chargé de programmation cinéma - opérateur	Groupe 4 / 1	Technique	28 650				
Pineaud Alexia	Caissière hôtesse d'accueil	Groupe 8 / 5	Administratif	24 605				
Poncet Gaëlle	Assistante de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	28 367				
Poulard Marie	Attachée au service des publics	Groupe 6 /1	Administratif	21 665				
Roger Didier	Machiniste/Constructeur	Groupe 7 / 7	Technique	29 332				
Rollot Joël	Régisseur lumiere adj,	Groupe 6 / 6	Technique	28 976				
Truelle Sylvie	Responsable accueil billetterie	Groupe 4 / 3	Administratif	34 164				
Vincent Eric	Machiniste/Constructeur	Groupe 7 / 7	Technique	29 336				
Vincent Pascale	Employée de nettoyage/employée polyvalente	Groupe 8 / 4	Technique	23 446				
	Hôte-sses d'accueil	Groupe 9	Accueil	9 586				
TOTAL GENERAL				969 973				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS	
UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financ	ciers et comptables de ces	organismes sont mis à la	disposition du public à	(1). Toute		
personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3)						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Autres						

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement. (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif). (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

			Nombre de membres e	
A	cte déposé à la		Nombre de membres p	· 1
Préfecture du Cher, le			Nombre de suffrages es VOTES : Pour	xprimes
NE U			Contre	H
1	1 7 AVR. 2015		Abstentions	
a shakiri da sa		lu Canadi dieductori	Date de convocation :	30-mars-15
	Présenté par le président d A Bourges le 16 avril 2015	iu Conseil d'administra	uon,	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Le président,	Georges Buisson	0	
Délibéré par le Conseil d'	Administration, réunion en session	-0-1	<u> </u>	
	A Bourges le 16 avril 2015			
			Les membres du conse	eii a administration
	Qualité	Pouvoir		Signature
Représentant de l'E	Etat Carlo Car		WAR ALL BOY	
é	A Paradicial	A. Poin	here	1)
	Dothelan-Prefete	- 17 dv	aholy	
Représentant de la	Ville			11.0
	M. Parcel Bolone Jana	1 Chairpo	(ne	W
	GUINOT Pienefylas			
	Clop Frak CHARPAGNY Middie			
			2	- LA
Représentant de la				9
	M. Benneau	P. Four	now	K
Représentant Dépa	rtement	W . / A S S S S S S	ATT LAND OF BUILDING	

Personnalités qua	alifiées			
	Tal fournin		\rightarrow	
	lal tourning	Pausson	## F	
	Charles Parnet Pierre Joranev		A.	
	Pierre Perateu		M	
Représentants du	personnel			
			Jees 2	
	TRUELLE Splie.		4 Few	
Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le				

Acte déposé à la Préfecture du Cher, le

1 7 AVR. 2015

